



Compte rendu du Conseil d'Administration

N°9 du 08 novembre 2018



Etaient présents : Michel Agruna, Eric Brana, Mélanie Bréthous, Thierry Caubet, Michel Décla, Jean-Louis Deyris, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Pierre Guichanné, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Christophe Loubère, Ghislaine Lurbe, Vincent Plassin, Bastien Moity, Laurent Montaud, Franck Serve, Michel Raymond.

Etaient excusés : Bernadette Barrère, Gilles Blaquière, Céline Brettes, Jean-François Broquères, Bertrand Capuch, Sylvia Dertheil, Karine Lamaison, Romain Truchat.

Franck Serve ouvre la séance à 20h10. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Franck SERVE a reçu un appel d'Emmanuel Lataste qui transmet ses amitiés au Conseil d'Administration. Tout se passe bien pour lui au Canada et aux Etats-Unis. Il va prochainement participer à un des plus grands des rodéos à Las Vegas.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°8 du 11 octobre 2018 est adopté à l'unanimité après 2 modifications.

1. Section sportive

a) Réunion avec les chefs de cuadrilla le 07/11/18

Bertrand Capuch est excusé ce soir. Franck Serve informe que la section sportive a reçu les chefs de cuadrilla pour faire le bilan de la saison et le point sur la saison à venir.

Christophe Avignon, Alexandre Duthen et Mathieu Nogues (pour représenter Christophe Dussau, excusé) étaient présents. Christophe Malet s'est excusé.

Ils sont satisfaits sur la possibilité de discuter plus avec le corps arbitral après la course.

Plusieurs propositions ont été faites par les chefs de cuadrilla :

- Revoir l'attribution des challenges : les comités régionaux pourraient travailler sur ce sujet durant l'hiver.
- Raccourcir la durée des courses (entractes plus courtes), passer de 9 à 8 écarts en 2^{ème} partie
- Ne pas compter la sans corde dans le résultat total de la course
- Réglementer le nombre de sorties durant la temporada pour une vache sans corde
- Les qualifiés du Championnat de France devraient avoir fait les concours

Ils notent également que les vaches lors du championnat de France ont été très bien réparties et sélectionnées par la commission. Ils regrettent qu'il y ait trop de photographes en piste lors de la remise des prix du Championnat.

D'autres suggestions sont également ressorties de la réunion des clubs du CRLB qui a eut lieu 02/11

- Ne plus compter les sans cordes dans l'escalot
- Valoriser le pointage du saut périlleux
- Revoir la sélection des vaches du championnat des vaches sans corde
- Retour de Louis Navarro en piste lors du Championnat de France alors qu'il n'avait pas été qualifié pour le plateau final. Il faut réfléchir à plus d'équité

b) Ecole taurine

Effectif pour 2019 :

- 1 écarteur en 3^{ème} année
- 3 écarteurs + 4 sauteurs en 2^{ème} année
- 5 écarteurs filles + 1 écarteur en 1^{ère} année

Les séances de préparation physique commencent à Castelsarrasin le 02/12

Une réunion a été organisée à la demande des parents des élèves pour faire le point ; avec les jeunes tout se passe bien.

Pour le choix du bétail 2019, c'est l'Armagnacaise qui sera le ganadero de 1^{ère} catégorie, selon le tour instauré. Pour le ganadero de seconde catégorie, le staff va attendre que les plannings de prophylaxie soient finalisés. La décision sera annoncée lors du prochain Conseil d'Administration.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 08 novembre 2018

Licenciés	31/12/2017	08/11/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	36	32
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	56
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	69
Sauteurs	11	13
Cordiers	14	11
Entraîneurs	25	28
Vachers	29	32
Licences de Seconde catégorie	152	162
Licence 1 jour	19	7
Licence 5 courses	1	2
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	7
Elèves 2/3ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	4
Licences Ecole Taurine	22	17
Cartes jeunes	138	154
Coprs arbitral	36	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	33
Licences Clubs	1 666	1 652
Débisaires	17	17
Presse	25	23
Toreros Honoraires	85	84
Anciens Toréros	12	10
Autres	2 015	2 004

Spectacles	31/12/2017	08/11/2018
Armagnac	49	49
Landes Béarn	159	164
Hors Zone	8	14
Nombre de clubs affiliés	216	227
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	3
Courses hors compétition	20	22
Festivals	23	27
Courses de promotion	37	38

Courses de secondes	59	53
Courses Mixtes	146	170
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	62
Démonstrations	43	39
Entraînements	22	20
Encierros	13	10
Nombres de spectacles déclarés	550	563
Nombre de taureaux sorties déclarées	38	36

b. Informations administratives

- ❖ Jean-Christophe Lacoste a régularisé sa mesure administrative
- ❖ Pour le dossier d'affiliation 2019, il y a eu 2 modifications uniquement :
 - les dates ont été mises à jour (01/03/19)
 - le formulaire des arènes fleuries a été revu avec 4 catégories maintenant

Les tarifs sont inchangés, les formulaires URSSAF sont en attente.

c. Licence 2019 ganadero Vignolles

Lors du dernier Conseil d'Administration, un avis défavorable a été émis pour Maxence Vignolles concernant sa demande de licence ganadero piste seconde catégorie. Il ne possédait pas tous les critères requis pour obtenir sa licence.

Cependant, il a été porté à la connaissance du Conseil d'Administration qu'il démarchait des clubs afin d'organiser des spectacles de course landaise, sans être titulaire de licence ganadero. Maxence Vignolles va être convoqué afin de lui expliquer les règles et les risques encourus.

Un courrier va être envoyé à toutes les mairies de France, par le biais de l'association des maires de France, pour expliquer l'organisation d'une course landaise et surtout informer du nom des ganaderos licenciés à la FFCL, pouvant participer une course landaise en 2019.

3. Section financière

a. Championnat de France

TOTAL Dépenses 46 954 € HT

TOTAL Recettes 80 712 € HT (dont 76 132 € HT de billets)

⇒ 33 757 € HT Bénéfice

3 004 places payantes / 3 462 spectateurs (2 591 places payantes en 2017)

Pour 2019, le Championnat de France aura lieu à Mont-de-Marsan.

Lors du Conseil d'Administration du mois de septembre, il avait été décidé de réserver les arènes le 06/10/19 (report le 13/10/19). Les arènes ne sont pas libres le 13/10, il faut donc changer :

- Soit demander à Mont-de-Marsan le dimanche 29/09 (report le 06/10) mais cela tombe le jour de la foire de Ousse Suzan.
- Soit inverser les lieux à savoir Dax en 2019 / Nogaro 2020 / Mont-de-Marsan 2021 / Aire 2022 / Nogaro 2023.

La disponibilité des arènes de Mont-de-Marsan va être vérifiée pour le 29/09 et le cas échéant, la demande sera faite à la ville de Dax.

b. Championnat des Jeunes

Vincent Plassin revient sur la rémunération des jeunes lors du championnat des jeunes, cela avait été abordé lors d'un Conseil d'Administration de l'année dernière, la grille devait être réévaluée mais cela n'a pas été fait. Il demande à ce qu'une prime fixe de 150 € soit octroyée au champion des jeunes écarteurs et champion des jeunes sauteurs. Max Lacave précise que la grille est établie depuis 1998 et est indexée aux recettes. Il est décidé que la grille va être retravaillée durant l'hiver pour qu'elle soit validée en début de saison.

Michel Agruna demande le détail des prix du Championnat de France et du Championnat des Jeunes pour comparer.

4. Formation : Ecole de l'arbitrage

Les séances stagiaires 1^{ère} année commencent le 22/11, avec 4 nouveaux stagiaires inscrits pour 2019.

Il y aura 4 séances environ avec les stagiaires de 1^{ère} année avant de commencer à travailler avec les jurés confirmés.

5. Section communication

a. URSSAF

Les services de l'URSSAF ont proposé un RDV à la FFCL semaine 48. La rencontre aura lieu le jeudi 29/11 au cours de laquelle des simulations de coûts seront envisagées, des mises en pratique seront effectuées sur un logiciel. Le Président, les vice-présidents et le personnel sont conviés à cette réunion de travail.

b. Réunion au Comité Départemental du Tourisme des Landes

Franck Serve a rencontré la directrice du Comité Départemental du Tourisme des Landes. Elle est originaire d'une autre région et Michel Lalanne ancien directeur du CDT et ancien président de la FFCL, l'a déjà sensibilisée à notre sport traditionnel.

Nous avons pu parler de la course landaise authentique, défendue par la fédération au quotidien.

A ce jour, la FFCL doit définir une réelle et nouvelle stratégie de communication afin de bien valoriser notre course landaise. Il faut maintenant toucher l'affect des gens, notamment pour sensibiliser les non-coursayres. Il faut booster notre réseau et créer du lien en formant des correspondants dans le milieu coursayre qui pourront relayer nos informations.

Il faut également changer notre relation avec la presse, les informer de notre nouvelle stratégie de communication et les amener à s'intéresser à nous, au niveau régional (en touchant les chefs de rédaction) mais aussi national en les traitant différemment (éducateur, ...). Il faut s'appuyer sur le projet greeters.

c. La Cazérienne

Le n°173 est en préparation, il sortira début décembre.

6. News

Franck Serve a clôturé le dernier Conseil d'Administration en revenant sur la démission de Patrice Castets.

Il a maintenant reçu le courrier détaillé et précis des événements (menaces, insultes, ...). Il en fait lecture au Conseil d'Administration.

Une commission de discipline va être organisée pour Serge Junca (l'instruction est en cours), il passe déjà en appel le 13/11 suite aux incidents de Samadet pour lesquels il a été condamné en 1^{ère} instance.

Fabienne Dutoya fait lecture d'un communiqué rédigé par le comité régional Landes Béarn en soutien à Patrice Castets. Ce communiqué a été co-signé par le bureau du comité régional de l'Armagnac pour témoigner de sa solidarité.

Franck Serve annonce qu'il a l'intention d'aller plus loin en écrivant au Procureur de la République afin d'attirer son attention sur la situation. La Fédération se doit de protéger les membres de son Conseil d'Administration et les licenciés dans son ensemble.

Il demande l'accord du Conseil d'Administration.

Qui est pour porter les faits à la connaissance du procureur de la République ?

19 votants : 9 oui / 5 non / 4 nul / 1 Abstention

Le Conseil d'administration va donc envoyer ce signalement.

L'association des Amis d'Henri Emmanuelli a remercié le Conseil d'Administration pour son don au titre du mémorial.

Les arrêts concours à l'attention de Stéphane Courtiade sont validés à l'unanimité.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 06 décembre 2018 à 20h à la FFCL.